

**MAIRIE**  
**DE**  
**SANDRANS**

01400

Tél.04 74 24 52 20  
Fax.04 74 24 52 37

**CONSEIL MUNICIPAL n°16**  
**du 21 Septembre 2015 à 20 heures 00**

COMPTE-RENDU

L'an deux mille quinze et le 21 Septembre à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard OLLAGNIER, Maire

Présents : DELATOUR Daniel, MORELLET Jean-François, OLLAGNIER Bernard, ROUSSET Serge, ROY Sandrine, SCHNEIDER Eric, THOMASSON Christelle, VINTER Géraldine, Magalie RENARD, Bernard JOSSERMOZ., Marc MAZET, Alexandra GHIDELLI

Absente : Nathalie COLOMB, Nicole MOLARD

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal

Madame Sandrine ROY est élue secrétaire de séance.

Monsieur Bernard OLLAGNIER demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter à l'ordre du jour trois points à traiter, à savoir :

- Restitution de la caution du loyer du logement de M. MENAGER
- Achat de deux bancs pour l'école
- Achat d'un ordinateur pour l'école (Directeur)

**1/ Approbation du compte rendu numéro 15**

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**2/ Délibérations :**

**a/ Plan local d'Urbanisme**

Suite au décret n° 2012.995 du 23 Août 2012 relatif à l'évaluation environnemental des documents d'urbanisme un accord sur le devis de Monsieur Renaud GERGONDET est nécessaire le montant est de 4250.00 € H.T.

Les Conseillers municipaux votent à dix pour et deux abstentions le rajout des journées supplémentaires de travail de Monsieur Renaud GERGONDET et autorisent Monsieur le Maire à signer le devis.

Les Conseillers municipaux votent à dix pour et deux abstentions la non modification du PLU pour l'implantation de la salle des fêtes et du local technique sur une partie (4000 m<sup>2</sup>) du camping en zone classée Natura 2000..

**b/ Recensement : Nomination d'un coordinateur**

Les Conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur cette nomination et autoriser Monsieur Bernard JOSSERMOZ, candidat, à remplir sa mission.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la nomination de Monsieur Bernard Jossermoz comme coordinateur et l'autorisent à remplir sa mission.

A savoir trouver la personne et suivre le recensement prévu du 21 Janvier au 20 Février 2015, soit 250 adresses en 1 mois.

**c/ Indemnité de conseil au comptable du trésor**

Monsieur Pierre MARRIOTTI, nouveau Comptable du Trésor depuis le 01 janvier 2015, sollicite l'octroi de l'indemnité de conseil au taux de 100 %.

Les conseillers municipaux votent à l'unanimité un taux d'indemnité à 0% pour l'année 2015, après débat sur les taux entre 0%, 25%, 50% et 100 %.

**d/ Vente du terrain presbytère**

A la demande de Maître RASSION, notaire, une délibération doit être prévue pour détacher 2200 m2 de terrain sur les parcelles figurant au cadastre, aux lieux dit le village est nécessaire.

- D 112
- D 330
- D 110
- D 111

Sur un total de 2760 m2.

Les conseillers municipaux accordent à l'unanimité cette surface qui sera déterminée par un géomètre.

**e/ Agenda d'accessibilité**

A la demande de Monsieur le Préfet, Monsieur MAZOYER de la S.A.R.L. DIAG ACCESS et suite à la réunion avec la commission d'urbanisme un dossier a été élaboré.

Les Conseillers Municipaux, après débat, votent à l'unanimité pour approuver et autoriser Monsieur le Maire à présenter la demande de validation de l'agenda.

**f/ Restitution de la caution du loyer du logement de M. MENAGER**

Les Conseillers municipaux votent à l'unanimité la restitution de la caution (soit 475.45 €) et décident une modification sur le budget à prendre sur le compte 022 et le mettre sur le compte 165.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
022	- 475.45 €	
165		475.45 €

**g/ Achat de bancs pour l'école**

Les Conseillers municipaux, après débat, votent à l'unanimité l'achat de deux bancs pour l'école d'un montant total de 193.58 € HT.

**h/ Achat d'un ordinateur pour l'école**

Les conseillers municipaux, après débat, donnent un accord de principe pour l'achat d'un ordinateur fixe ou portable dans une enveloppe de 500 € HT, si l'ordinateur n'est pas réparable. Renseignements pris par Monsieur Bernard JOSSERMOZ auprès de Monsieur Laurent CALAMARTE et de Monsieur Eric SCHNEIDER pour le tarif.

**3/ Informations et questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe du départ de Madame Anna BACELJ au 30 Septembre 2015  
Une réunion urgente de la commission du personnel est prévue pour trouver une nouvelle secrétaire  
Monsieur le Maire se renseigne auprès du centre de gestion.

- L'éclairage nocturne : une estimation financière est en cours
- L'école : l'architecte mandaté pour la restructuration des bâtiments anciens élabore un nouveau plan suite à la réunion avec la commission du personnel et des enseignants.
- La commande des panneaux de rue est validée et envoyée au fournisseur.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt la séance à 21h30  
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents



The image shows several handwritten signatures in blue and purple ink, along with an official circular stamp. The stamp features the text "MARIE DE SANDRANS" at the top, a central emblem with a figure holding a staff, and the number "01400" at the bottom. The signatures are scattered across the page, with some overlapping the stamp.